



03-04-2023

Mardis des rives :

Appel à candidature pour la buvette/restauration de la soirée de clôture

Chaque mardi soir entre juillet et août, Grand Besançon Métropole organise les *Mardis des rives* aux abords des communes qui longent le Doubs. **La soirée de clôture de cette 10^e édition aura lieu à Besançon le mardi 29 août.** 3 000 à 4 000 spectateurs sont attendus lors de cette manifestation.

À cette occasion, la Ville de Besançon souhaite confier l'exploitation de la buvette/restauration à une structure en mesure de proposer une offre en adéquation avec l'esprit de l'événement (tarifs accessibles à tous, cuisine saine privilégiant les circuits courts et de préférence biologique, service rapide et adapté). Un emplacement sera mis à disposition dans le Parc de la Rhodiacéta, lieu d'accueil de cette soirée.

Les candidats ont jusqu'au 2 mai 12 heures pour déposer leur dossier (disponible en pièce-jointe) :

- Au Service Courrier de la Ville de Besançon : 2 D rue Mégevand 25034 Besançon cedex
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- Par envoi postal (pli recommandé avec avis de réception)
Mairie de Besançon, Direction Action Culturelle, 2 rue Mégevand 25034 Besançon cedex ;
- Par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marches.grandbesancon.fr>

La Direction action culturelle reste joignable par mail : action.culturelle@grandbesancon.fr

Toute question doit intervenir au plus tard le 22 avril avant 12 heures.

Contacts

Olivier GRIMAITRE – Conseiller municipal délégué aux cultures, arts urbains et musiques actuelles

Mail : olivier@grimaitre@besancon.fr

Michel JASSEY - Vice-président délégué à la culture, Grand Besançon Métropole

Maud GRENARD – Cheffe du service création et diffusion, direction action culturelle

Tél. 03 81 41 57 51/ Mail : maud.grenard@grandbesancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr